



## **SOMMAIRE**

Introduction	P 1
Service Ordinaire	P 1
Résultat général	P 1
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	p 3
Service Extraordinaire	p 4
Conclusion	P 6
Annexes	



Wavre, le 24 janvier 2006.

Monsieur le Bourgmestre,  
Chers Collègues,  
Mesdames,  
Messieurs,

2006 est une année importante pour la vie politique, je ne vous l'apprends pas !

L'échéance électorale approchant, une certaine tension gagnera, probablement, celles et ceux qui se présenteront au suffrage des Wavriennes et des Wavriens.

Loin de cette fièvre annoncée, vous chercherez en vain des coups de pub racoleurs ou des promesses utopistes dans le budget 2006 qui présente, quant à lui, le visage de la lucide sérénité. Voici les lignes de force de ce budget.

### **Service ordinaire**

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 2.252.623€. L'an dernier, ce solde s'élevait à 6.096.555€. L'on constate donc une forte diminution de 63%.

Le résultat de l'exercice propre de 2006 s'élève à 2.798.754 € au lieu de 3.017.063 € en 2005 soit une légère diminution de 7%.

Le prélèvement en faveur du fonds de réserve, principal mode de financement de nos investissements, s'élève à 9.393.646€ au lieu de 8.170.080€ en 2005 soit une augmentation de 15%.

RESULTATS BUDGETS	2005	2006
Boni exercices antérieurs	11.249.572 €	8.847.515 €
Boni exercice propre	3.017.063 €	2.798.754 €
Prélèvements	8.170.080 €	9.393.646 €
Boni général	6.096.555 €	2.252.623 €

Ce tableau comparatif pourrait faire croire à une dangereuse détérioration de notre légendaire bonne santé financière. Rappelons que le Conseil a récemment fait le choix de placer nos excédents de trésorerie et que, l'augmentation de notre capacité d'auto-financement va de pair avec celle de nos investissements.



Anne MASSON

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent 35.746.666 €, soit une augmentation de 4,25% par rapport à 2005 qui s'explique par :

- Une hausse de 5,4% du financement général des communes (4.210.977 €) qui représente 11,6% des recettes de l'exercice propre.

EXERCICES	DOTATION PRINCIPALE	DOTATION SPECIFIQUE	AIDE EXTRAORDINAIRE & PLAN TONUS	Compensation IPP	TOTAUX
2000	1.941.604	451.307	619.734		3.012.645
2001	1.963.749	479.948	773.239		3.063.432
2002	2.050.136	510.413	765.498		3.326.047
2003	2.129.860	474.787	751.108		3.355.755
2004	2.262.031	478.787	1.038.147	MB(39.027)	3.778.965
2005	2.356.675	555.762	1.072.084	MB(84.827)	3.984.521
2006	2.416.696	576.739	1.017.804	123.854	4.210.977
Evolution 2005/2006	2,5%	3,8%	-5,1%	46%	

Notons que la dotation de Wavre en tant que chef-lieu d'un montant inchangé de 868.000 € est intégrée dans le Plan Tonus depuis 2001. Cette dotation, qui a fait couler beaucoup d'encre l'été dernier, a été reconnue comme étant une mesure récurrente par la Circulaire budgétaire 2005.

- les taxes et impositions représentent 34,6% des recettes contre 36,9%, l'an dernier.

	2005		2006		Evolution 2005/2006
Taxes et redevances communales	14,04%	1.736.646 €	15,47%	1.970.262 €	13,45%
Précompte immobilier	34,00%	4.205.341 €	34,95%	4.450.122 €	5,82%
Personnes physiques	49,05%	6.067.079 €	46,67%	5.942.651 €	-2,05%
Automobiles	2,91%	359.720 €	2,90%	369.308 €	2,67%
Total	100%	12.368.786 €	100%	12.732.343 €	2,94%



Les autres recettes représentent 31,7% du total des recettes et proviennent

- du boni brut de la régie de l'Electricité qui s'élève à 6.686.056€. Ce montant semble stable par rapport à 2005. Néanmoins, cette année, le boni net (=boni brut-subsides pour auto-financement des investissements) est en très forte régression (-44%)
- de la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD) soit 412.073€
- de subsides octroyés pour le financement du personnel enseignant (13,5%), pour le plan communal pour l'emploi et les ACS (2,5%)
- de remboursements de charges d'emprunt par l'Autorité subsidiante (0,1%),
- de locations immobilières et logements sociaux (1,1%),
- de participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 3,9% soit plus d'un million d'euros,
- de prestations effectuées pour des tiers (3,7%),
- de dividendes, notamment de l'intercommunale de gaz (1%) et de l'intercommunale de télédistribution (0,7%),
- et d'intérêts de placements (2,7%) .

Les **dépenses du service ordinaire** s'élèvent à 32.947.911€ et augmentent de 5,4% par rapport à 2005.

- Les dépenses de personnel représentent 55% du total des dépenses pour un montant de 17.978.773€.

Les raisons de cette augmentation se trouvent dans :

- l'engagement de personnel dont
  - 1 informaticien pour la mise en place et la gestion de notre site Internet
  - 1 sous-lieutenant pompier professionnel
  - 18 sapeurs-pompiers volontaires
  - 7 ouvriers PTP (programme Wallo'net)
  - 2 infirmières sociales
- la prévision d'indexation, d'augmentations barémiques, des évolutions de carrière ainsi que la majoration du pécule de vacances octroyé à notre personnel (92% au lieu de 75%)
- Les dépenses de dette, en constante diminution, représentent 2% des dépenses totales pour un montant de 613.835€,
- Les dépenses de fonctionnement restent stables et se maintiennent à 14% de l'ensemble des dépenses, comme au cours des deux derniers exercices,
- Les dépenses de transfert connaissent, comme l'an dernier, une hausse significative de 793.483€ et représentent 29% des dépenses parmi lesquelles nous retrouvons la dotation au CPAS pour un montant de 4.050.000€ (+3,8%) ainsi que la dotation ordinaire à la zone de police (4.537.911€ soit +12,5%).



## **Service extraordinaire**

Le résultat général se solde par un boni de 4.048.382€.

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 15.752.246€ soit une augmentation de 44.51%

Cette augmentation provient principalement de la dotation au service extraordinaire du budget de la Zone de Police (1.977.000€) et du subside de la Régie de l'Electricité pour financer ses propres investissements (4.072.944€).

Le financement des investissements se fera

- par prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par le service ordinaire à hauteur de 9.393.646€,
- par fonds propres du service extraordinaire pour 3.741.000€

Ce programme d'investissements est conditionné par l'obtention de subsides pour un montant de 2.617.600€.

Le service extraordinaire prévoit également le produit de la vente de terrains industriels pour un montant escompté de 5.400.000€.

Aucun nouvel emprunt ne sera contracté.

Voici les projets d'investissement du budget 2006 :

Administration générale : 244.900€

- modernisation de l'outil informatique : 65.000€
- poursuite du programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments publics : 25.000€
- équipement et maintenance extraordinaires des bâtiments administratifs : 40.000€
- achat de titres pour le financement des pensions : 75.000€

Patrimoine :

- acquisition de terrains au Champ Sainte-Anne : 546.000€



Anne MASSON

Sécurité : 2.559.800€

- 622.800€ pour le service incendie
  - 100.000€ pour l'achat d'une ambulance
  - 60.000€ pour l'achat d'un véhicule de fonction
  - 133.500€ pour l'achat de matériel d'exploitation
- 1.977.000€ pour la zone de police :
  - 1.710.000€ pour l'achat du site de la Chaussée de Louvain (ex-gendarmerie)
  - 30.000€ pour l'achat d'un central téléphonique
  - 32.000€ pour l'achat de matériel de bureau
  - 180.000€ pour le matériel roulant
  - 86.500€ pour le matériel informatique
  - 52.500 pour le matériel d'exploitation

Travaux: 4.319.251€

- aménagement de trottoirs : 250.000€
- aménagement de voiries :
  - Divers : 150.000€
  - Plan Mercure : 102.000€
  - Rue du Grand Cortil et des 4 Chemins : 450.000€
- aménagement et égouttage
  - Avenue du Centre sportif : 920.000€
  - Rue Lambert Fortune et Rue de l'Hôtel : 390.000€
- Continuation des travaux prévus dans la tranche 2005 du Plan triennal :
  - Réfection des rues Adelin Colon, Van Pée et Saint-Sébastien : 500.000€
  - Aménagement de l'Avenue du Clos et des Acacias : 516.000€
- Aménagement des parkings : 325.000€
- Achat de véhicules et maintenance extraordinaire : 86.500 €
- Egouttage : 1.203.722€

Commerce et industrie : 4.668.944€

- Achat de terrains industriels : 135.000€
- Equipement du Champ du Chechienne : 260.000€
- Equipement et aménagement de la zone A' : 200.000€

Enseignement : 1.404.950€

- Extension de l'Ecole industrielle et commerciale: 830.000€
- Aménagement d'une salle de sieste à l'Ecole - Vie : 66.000€
- Construction d'un pavillon d'accueil à l'Ecole de l'Orangerie : 240.000€
- Poursuite des travaux de rénovation des Ecoles du Centre et du Tilleul : 70.000€



#### Culture, Sports et Loisirs : 687.250€

- Amélioration de l'accessibilité du Château de l'Ermitage : 15.000€
- Achat de mobilier pour la salle Jules Collette : 28.000€
- Pose de clôture au Centre sportif : 25.000€:
- Remplacement d'un terrain en taraflex : 120.000€
- Renouvellement des surfaces de tennis au Villagexpo : 22.000€

#### Cultes

- Poursuite des travaux de réfection partielle de la toiture de l'Eglise Saint Jean-Baptiste : 100.000€

### Conclusion

Il convient de se pencher sur la situation économique de notre Ville dans un contexte à la fois plus global et à échelle humaine.

Sur le plan fiscal, Wavre reste, encore et toujours, la seule commune à maintenir les centimes additionnels au précompte immobilier à 900 alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1.650 et celle de la Région wallonne entre 2600-2700.

Le taux de 5% pour l'impôt des personnes physiques nous situe en deuxième position parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%.

<b>Recettes par habitant et pression fiscale (données budgétaires 2005)</b>				
	<b>WAVRE</b>	CLUSTER	PROVINCE	REGION
IPP	189€	249€	240€	199€
Précompte immobilier	131€	235€	209€	177€
Autres taxes & impositions	65€	90€	89€	109€
Pression fiscale totale	51	73	78	100

Rappelons que la collecte des déchets ménagers est quasi-gratuite pour chaque ménage et que les handicapés bénéficient toujours d'une réduction de 50% de la redevance télédistribution.

VILLE DE WAVRE



Anne MASSON

Depuis 2005, la gratuité des 30 premiers m<sup>3</sup> d'eau n'a pu être maintenue à la suite du dessaisissement de l'activité de distribution d'eau par notre Régie. Une nouvelle mesure a été prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes qui verront leur facture réduite de 20%.



Ces dispositions tiennent compte de la réalité des Wavriennes et des Wavriens. Si la bonne santé financière de notre Ville fait parfois des envieux, il faut garder en mémoire ces quelques chiffres :

	Wavre	Cluster	Province	Région
Taux de chômage	7.09%	5.89%	6.46%	9.78%
Nombre de minimexés	0.48%	0.58%	0.48%	0.75%
Revenu moyen/déclaration	27.762	32.180	29.188	23.907

Source : Dexia Banque, 2005

Enfin, depuis deux longues décennies, les commerçants et les entreprises bénéficient d'un climat de paix fiscale unique puisque aucune taxe n'est perçue sur la force motrice, le personnel occupé, les enseignes, les locaux ou les activités économiques en général. Aujourd'hui, on semble, enfin, découvrir que l'avenir wallon passe par la création d'emplois et partant, par la création d'entreprises. A Wavre, il y a déjà longtemps que les mesures ont été prises en ce sens.

Gouverner, c'est anticiper...

Anticiper les attentes, répondre aux besoins actuels et futurs de nos concitoyens

- ✓ en leur offrant un cadre de vie sans cesse amélioré
- ✓ en donnant des moyens accrus à nos services sociaux pour mener une action efficace
- ✓ en répondant aux préoccupations légitimes en matière de sécurité
- ✓ en soutenant les initiatives de nos associations notamment sportives et culturelles
- ✓ en développant la performance de nos réseaux d'enseignement et de formation
- ✓ en augmentant l'attractivité de nos parcs industriels, vivier d'emplois
- ✓ en soutenant un projet de logements accessibles aux revenus moyens.

En début de présentation, je vous parlais d'un budget lucide et serein.

Serein car, tout au long de cette mandature, nos engagements, dans leur quasi-totalité, sont devenus réalité.

Lucide car comme l'indiquent les prévisions des analystes, les finances communales, de manière générale, devront faire face à des charges croissantes, des dépenses incompressibles et des recettes plafonnées.

Plus que jamais, il vaut mieux être fourmi que cigale.

A Wavre, on le sait depuis longtemps. On sait aussi que c'est ainsi que se préparent les lendemains qui chantent !

Anne MASSON

Echevin des Finances